

**TERRES d'ORBIEL**  
*J'❤️ et je défends ma vallée*



ENSEMBLE  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL

Équipe du Cabardès



Rapport d'étape n° 2  
10 février 2021

## Point sur le « Plaidoyer pour la vallée de l'Orbiel »

### Résultats d'analyses des prélèvements capillaires :

Ils ont fait l'objet d'une conférence de presse le 16 octobre 2020, soit 2 ans après les inondations.

|                       |                |  |                                      |
|-----------------------|----------------|--|--------------------------------------|
| objectif prélèvements | 100            |  |                                      |
| prélèvements envoyés  | 102            | 32 femmes 35 hommes<br>35 enfants  |                                      |
| prélèvements analysés | 102            |  |                                      |
| résultats communiqués | 99             |  |                                      |
| à risque              | 61 Soit 60,6 % | à surveiller ou à risques<br>538 métaux dans 99 testés<br>Soit 5,43 métaux par<br>personne testée. | dont à risques<br>118 dans 61 testés |
|                       |                |  |                                      |
|                       | cobalt         | 8  |                                      |
|                       | cuiivre        | 24   | 1                                    |
|                       | fer            | 8  | 7                                    |
|                       | manganèse      | 21   | 3                                    |
|                       | nickel         | 1  | 1                                    |
|                       | zinc           | 10   | 4                                    |
|                       | aluminium      | 12   | 4                                    |
|                       | antimoine      | 22   | 4                                    |
|                       | argent         | 39   | 19                                   |
|                       | arsenic        | 39   | 3                                    |
|                       | baryum         | 1  |                                      |
|                       | beryllium      | 1  |                                      |
|                       | cadmium        | 33   |                                      |
|                       | cesium         | 1  | 1                                    |
|                       | gallium        | 6  | 4                                    |
|                       | etain          | 28   | 2                                    |
|                       | hafnium        | 2  | 1                                    |
|                       | mercure        | 84   | 3                                    |
|                       | niobium        | 1  |                                      |
|                       | plomb          | 48   | 8                                    |

|            |    |    |
|------------|----|----|
| strontium  | 2  |    |
| tellure    | 8  | 8  |
| thorium    | 2  | 1  |
| titane     | 8  | 2  |
| uranium    | 14 |    |
| zirconium  | 19 |    |
| cérium     | 26 | 9  |
| dysprosium | 1  |    |
| erbium     | 4  |    |
| europium   | 21 | 13 |
| gadolinium | 2  | 2  |
| holmium    | 3  | 1  |
| lanthane   | 11 | 7  |
| neodyme    | 10 | 2  |
| praseodyme | 4  | 3  |
| samarium   | 6  | 2  |
| thulium    | 5  | 3  |
| ytterbium  | 3  |    |

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Trebes                         | 16 |
| Villalier et environs          | 10 |
| Conques/Orbiel                 | 32 |
| Vallée entre Mas et<br>Conques | 24 |
| Mas Cabardès                   | 15 |

#### Conclusions :

1 les organismes de tous les habitants sont contaminés par 1 ou plusieurs produits toxiques.

2 ces produits sont nuisibles pour la santé.

3 les récentes inondations + contaminations d'enfants ont mis en lumière un problème déjà existant.

4 c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

5 l'état est responsable de la goutte d'eau et de l'eau du vase car :

- il a caché sciemment la poly-exposition.

- il a fait preuve de passivité, déni, lenteur à réagir et non transparence (voir rapport du sénat)

- il a assumé l'historique de l'héritage et a dédouané les exploitants de leurs responsabilités. (voir cour des comptes 2003)

- il n'a pas pris les mesures de dépollution.

6 Quelles que soient les origines de la pollution, les différents toxiques s'agrègent et se cumulent.

7 la co-exposition ou poly-exposition aggrave la situation.

8 l'état responsable doit réagir par :

- cartographie, étude épidémiologique

- suivi sur le long terme

- dépollution

- indemnisations

**Malgré ces analyses et ces conclusions, les autorités tant administratives que sanitaires continuent de faire la sourde oreille et gagner du temps, espérant sans doute la lassitude ou l'oubli.**

## La poudre aux yeux :

1 – des mesurètes de dépollution.

- juin 2020 : le stock de 4500 t d'arséniate de chaux, emballés de puis la fermeture de l'usine, dans des sacs ouverts et éventrés, est recouvert de terre en attendant, nous dit-on, d'être envoyés en décharge de classe 1 !!!!

- décembre 2020 : pour cause de fuites constatées depuis 2013, le BRGM entreprend des travaux sur le stockage de Montredon. Il était prévu, nous avait-on dit pour durer 150 ans !!!

- janvier 2021 : des chercheurs de Montpellier font des prélèvements en vue d'essais de phyto-remédiation.

Et pendant tout ce temps la pollution est toujours là qui, orages après orages, est entraînée vers l'Orbiel et l'Aude !

2 – une succession de comités et de commissions

Pour succéder à la CLI (commission locale d'information) , commission sans grande efficacité et trop peu réunie, a été mis en place un Comité de Suivi de Site (CSS) qui réunit représentants de l'état, des «experts », des associations de la vallée, des médecins etc...Il s'agit d'informer tout ce monde de décisions déjà prises sans concertation et d'écouter les doléances des associations sans en tenir compte. Pour plus d'« efficacité » seul le bureau a été réuni dans la dernière période.

Poursuivant la politique de « poudre aux yeux », a été créé un « Comité d'interface » chargé de mettre en place des études pour voir quelles sont les priorités !! alors que plus de 2 ans se sont écoulés depuis les inondations de 2018 et plus de 18 ans depuis la fin d'exploitation de la mine de Salsigne !!! Notons par ailleurs que les syndicats représentant les ex salariés de la mine ne sont pas conviés au CSS comme s'ils n'étaient pas concernés.

3 – le Gaspillage continue : l'étude Prior.

Pour démontrer qu'elles agissent, les autorités ont commandité une étude pour 150 000 €. L'objet de cette étude sociologique: « pratiques et perceptions des risques par les habitants riverains de la vallée de l'Orbiel ». **On croit rêver ! Il ne s'agit pas de la santé des personnes, de la cartographie détaillée des pollutions, de dépollution mais des perceptions de risques par les habitants !! Les associations de la vallée ont lancé un appel au boycott de cette étude.**

150 000 € de plus, gaspillés aux frais du contribuable. Il s'agit de culpabiliser les riverains en mettant l'accent sur des pratiques inadaptées, s'ils sont malades, c'est de leur faute !!! C'est le discours de l'ARS et de ses prédécesseurs depuis les années 70.

4 – Réactions des associations

- poursuite des études

Après les résultats des prélèvements capillaires, les associations ont pris contact avec des chercheurs indépendants de l'université de Toulouse (P. Berha et J. Viers), les mêmes que la préfecture ne veut pas solliciter. Il s'agit, sur un échantillon de population plus restreint (20 personnes), d'aller plus loin dans les analyses de cheveux et d'urine. L'origine ( alimentation, industrie, sols, etc. ) de 3 métaux toxiques (mercure, plomb, strontium) sera recherchée complétée par une enquête sur les habitudes des personnes concernées. Le coût pour les associations serait de l'ordre de 10 000 € financés par les associations et le solde des subventions de la « Fondation de France » et de la Fondation « Un monde par tous». Cahier des charges et devis détaillés sont en cours d'élaboration.

Nota : strontium et arsenic sont liés ; suivre l'un , c'est suivre l'autre.

- élargir le débat.

Comme l'indique le rapport du Sénat, c'est toute la politique de protection des sols qui est en cause. Des contacts sont pris avec des associations nationales (France Nature Environnement, associations de toxicologues, Secours Catholique national, etc.) pour étudier une coordination des actions avec d'autres sites concernés par les pollutions minières.

Par ailleurs le Conseil Régional a demandé d'établir un « diagnostic territorial dans le cas du bassin versant de l'Orbiel, territoire à haut risque socio-environnemental suite aux activités minières dans un climat de type méditerranéen » à une équipe de chercheurs (CNRS et autres.) pilotée par mrs Berha et Viers. Coût : 497 248 €

Les réunions publiques et les manifestations reprendront dès que la situation sanitaire le permettra. Les émissions de radio « plaidoyer pour la vallée de l'Orbiel » se poursuivent tous les mois et sont disponibles en podcast sur RCF pays d'Aude (103 FM ou 87.7 FM, 98.2 FM, 89.3 FM)

Pour Terres d'Orbiel et Gratte Papiers

Gérard Balbastre  
Secours Catholique, équipe du Cabardès